2.10.0

CORRECTIFS

- Lorsqu'on modifiait un article de facture créée à partir d'un devis, la modification se répercutait dans le devis d'origine. Une facture est maintenant complètement indépendante du devis à partir duquel elle a été créée.
 - **Note** : la duplication d'un devis n'entraînait pas ce problème.
- Dans le suivi enseignant de la fiche professeur, le calcul du nombre d'heures des lignes sélectionnées était faux après avoir effectué un tri sur l'une des colonnes.
- L'enregistrement des modifications était impossible si l'on ne remplissait aucun champ dans l'adresse de l'organisation (menu Configuration->Paramètres->Généraux, section "Organisation").
- La fenêtre de changement d'heure (menu clic droit "Changer d'heure" sur un cours dans l'onglet Inscriptions d'un élève) était trop étroite pour afficher les horaires d'origine dans leur intégralité.
- L'annulation de l'opération "Arrêter/Supprimer cours" (clic droit sur un cours à définir dans l'onglet Inscriptions d'un élève) entraînait l'ouverture inopinée de l'avertissement "Choix de cours invalide".
- Si le libellé d'un équipement de salle comportait un caractère spécial (comme une apostrophe par exemple), ce caractère était précédé d'un anti-slash (\). Ce n'est plus le cas désormais.
- Les lignes d'"AVOIR" en facturation sont maintenant exportées dans le bon sens. Les lignes de "Débit", "Crédit" étaient auparavant inversées : menu Compta->Transfert échéancier et Compta->Transfert pièce.
 - **Rappel** : on représente une facture d'Avoir dans l'échéancier par une ligne de règlement "FAC" avec un montant positif.
- Le calcul de l'âge dans l'onglet Adhérent ne tenait pas compte du mois ni du jour de naissance.
 L'âge des personnes tient compte maintenant de la date exacte d'anniversaire et n'est plus anticipé comme auparavant.

NOUVEAUTES

CODES COURS

La suppression des codes cours suivants est désormais impossible : INST, AT, ATP, STG. Ces codes ayant une signification particulière dans le logiciel, il est important de les conserver.

FICHE COURS

Après avoir cliqué sur le bouton **Suivant** dans la fiche d'un cours, on accède maintenant à la liste des élèves participant à ce cours **pour l'année courante**. Il est également possible de lister les élèves ayant participé à ce cours **sur une période donnée**. Auparavant, il n'y avait pas distinction de période et le logiciel se contentait de lister l'ensemble des élèves ayant participé au cours. **Vous pouvez double-cliquer sur une ligne pour ouvrir la fiche de l'élève**.

FICHE FORMULE

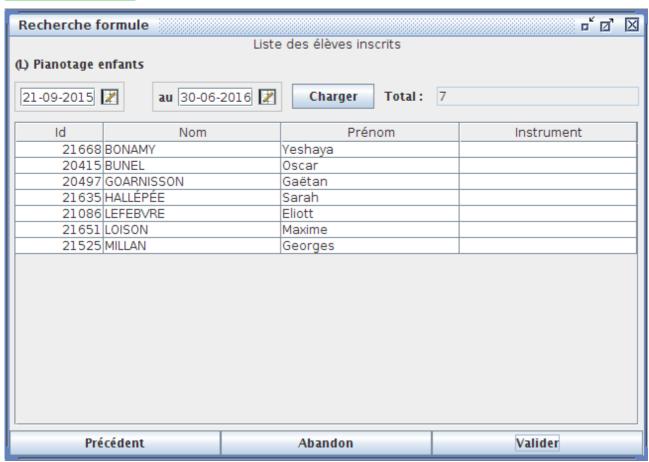


Illustration 1: Liste des élèves inscrits

A l'instar de la fiche cours, après avoir cliqué sur le bouton **Suivant** dans la fiche d'une formule (programme de formation), on accède maintenant à la **liste des élèves inscrits à cette formule pour l'année courante**. Les champs **Date** permettent de charger la liste des élèves sur une période spécifique. **Vous pouvez double-cliquer sur une ligne pour ouvrir la fiche de l'élève**.

COMPTABILITE

Jour d'échéance par défaut 10 -
Arrondir les paiements intermédiaires
☐ Facturer les échéances d'inscription

Illustration 2: Nouveaux paramètres comptables

La configuration comptable s'enrichit de trois nouveaux paramètres :

- Jour d'échéance par défaut : cette option permet de spécifier le jour du mois des échéances générées automatiquement au moment d'une inscription. Cette date était auparavant fixée au 15 du mois. Vous pouvez la changer ici. Si par exemple, vous choisissez 10, les échéances générées pour un paiement trimestriel (en 2015-2016) auront les dates suivantes : 10-10-2015, 10-01-2016, 10-04-2016...
- 2. Arrondir les paiements intermédiaires : le montant de la cotisation à l'inscription est souvent réparti en plusieurs échéances, suivant la périodicité choisie (mensuelle, trimestrielle). Prenons l'exemple d'un paiement mensuel sur 9 mois pour un montant total de 1299 €. Sans arrondi, chaque échéance serait de 144,33€. Si cette option est cochée, les 8 premières échéances seront de 144€ et la dernière de 146,97€.
- 3. Facturer les échéances d'inscription : si cette option est cochée, les échéances générées après une inscription seront accompagnées d'une échéance de facturation en contrepartie (règlement "FAC" et montant négatif). Cela vous évite ainsi de générer manuellement ces lignes avant de créer des factures d'inscription. Les lignes de facturation sont regroupées par numéro de compte comptable. Si vous avez par exemple 9 mensualités de paiement sur le même compte comptable, la ligne de facturation générée correspondra au total de ces 9 lignes. Les éventuelles échéances automatiques (issues des échéances standards) auront aussi leur ligne de contrepartie.

ECHEANCIER

Dans l'échéancier général et dans l'échéancier du payeur, vous pouvez maintenant alléger la vue en cochant l'option "Cacher Lignes de facturation". Cette option est mémorisée et vous n'aurez pas besoin d'y retoucher après ouverture/fermeture de l'échéancier. De plus, elle est propre à chaque utilisateur : elle peut être activée chez l'un et non activée chez un autre.

ECHEANCES STANDARDS

Les échéances standards sont générées automatiquement au moment de l'inscription d'un élève. L'adhésion ou les Frais de dossier par exemple sont souvent des données récurrentes et il est fastidieux d'avoir à les rentrer manuellement à chaque nouvelle inscription. Pour éviter cela, vous pouvez créer des échéances standards en utilisant le menu Compta->Echéances standards et en renseignant leurs caractéristiques. Les champs grisés prendront leur valeur en fonction du contexte, à vous de configurer les autres suivant vos besoins. Les éléments configurables sont les suivants : Libellé, Montant, Règlement, N° de pièce, Compte, Analytique. Cliquez sur Ajouter pour créer une nouvelle échéance standard, sur Modifier ou Supprimer pour modifier ou supprimer une ligne existante.

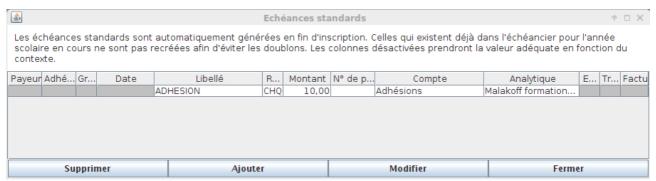


Illustration 3: Echéances standards

SUIVI ELEVE

On peut maintenant imprimer le suivi d'un élève sur une période déterminée. Déplacez-vous dans l'onglet **Suivi** de la fiche Eleve et cliquez sur le bouton **Imprimer**. Les cours en salle de rattrapage ne seront pas pris en compte à l'impression.

ONGLET INSCRIPTIONS

• La date de fin des cours est maintenant calculée automatiquement en fonction de la date du dernier cours planifié. Auparavant, cette date était fixée à la date de fin d'année scolaire. Cela vous permet d'avoir une information plus rapide et précise du planning de l'élève. Cette date est affichée à droite de chaque ligne dans la liste des cours composant la formule (ou le programme de formation).

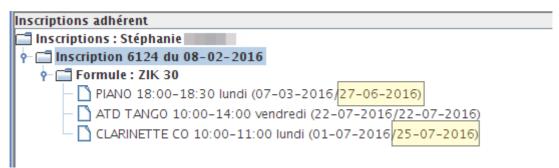


Illustration 4: Date de fin des cours

• Une nouvelle fonction "Arrêter et redéfinir" est maintenant disponible lorsqu'on clique droit sur une ligne de cours collectif. Comme son nom l'indique, cette fonction permet d'arrêter et de définir un cours en une seule étape. Après avoir choisi la date d'arrêt (par défaut, cette date correspond au jour courant), sélectionnez un cours dans la liste de ceux disponibles. Le tableau présenté ici regroupe tous les cours de même type et de même durée que celui que vous voulez modifier. Cette liste correspond aux cours présents sur le planning les 6 premiers jours suivants la date d'arrêt.

Note : le cours est arrêté à partir de la date exacte que vous avez définie. Il n'y a pas d'arrêt à partir du prochain dimanche, comme c'est le cas pour la fonction "Arrêter cours".

PLANNING

Il est possible d'imprimer la feuille d'émargement de chaque étudiant en formation professionnelle. Cette feuille reprend la structure du Suivi élève et peut être générée pour une période spécifique (par défaut, le mois courant). Cliquez sur Planning->Feuille d'émargement forpro pour y accéder. Il est ainsi possible d'imprimer en une seule fois ces feuilles pour tout un ensemble d'élèves sans avoir besoin de passer par leurs fiches respectives.

EXPORT

Les exports élèves du menu Fichier->Exporter->Tous les élèves, etc. offrent maintenant la possibilité de choisir entre 3 critères : Loisir, Pro, Loisir + Pro. Pour avoir l'équivalent de Loisir + Pro, il fallait auparavant ne rien cocher mais cela ne fonctionnait pas avant la version 2.9.7.2.

STATISTIQUES

Il est maintenant possible de ne sélectionner que certaines requêtes dans la liste des statistiques offertes. Une fenêtre de dialogue vous permet de cocher/décocher les lignes qui vous intéressent. Menu Ficher-> Exporter->Statistiques.

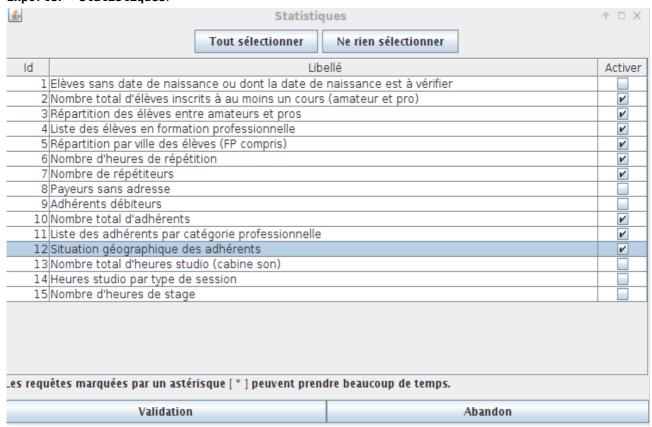


Illustration 5: Sélection statistiques

Rappel: la liste des requêtes offertes peut dépendre de votre organisation. Certains clients d'Algem bénéficient de statistiques personnalisées, propres à leur structure. Les autres se contenteront des statistiques par défaut. La création de statistiques personnalisées est un service payant (comptez de 1 à 10 jours de développement, suivant la complexité des demandes). N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé par ce genre d'extension.

Des améliorations ont été apportées dans l'affichage des résultats : les numéros de personne sont accompagnés par leur nom, prénom. Les montants décimaux ou horaires sont alignés à droite, les titres, la police de caractères et les espacements sont mieux mis en valeur.

2.10.1

CORRECTIFS

• Le sens Débit/crédit était inversé dans l'export des lignes de facturations.

2.10.2

CORRECTIFS

- La recherche des heures complétées (et par extension des montants restants) dans les formules associées à une tarification horaire ne fonctionnait pas correctement si l'on changeait les dates d'année scolaire (et en particulier quand on passait à l'année suivante). Cette recherche débute maintenant à la date de début de la formule et, de fait, inclut bien toutes les heures effectuées à partir de cette date.
- Le calcul des arrondis n'était pas correct pour la dernière échéance générée lors d'une inscription.

Rappel: ce calcul ne se fait que si l'option « **Arrondir les paiements intermédiaires** » a été activée dans les paramètres généraux : section **Comptabilité** dans le menu **Configuration->Paramètres-> Généraux**.

2.10.3

CORRECTIFS

- On pouvait mettre à jour le login d'un utilisateur (menu **Options->Création/modification login** dans la fiche "**Personne**") sans avoir besoin de taper de mot de passe. En conséquence de quoi, la personne pouvait se connecter avec un mot de passe vide.
- En mode Webstart, il n'est plus possible de se connecter avec un login ou un mot de passe vides.
- Lorsqu'on cliquait sur le cadre photo de la fiche personne pour modifier ou ajouter une photo, le dossier proposé par défaut correspondait au répertoire personnel de l'utilisateur. Ce dossier correspond maintenant à celui paramétré dans la section "Fichiers" "Dossier photos" du menu Configuration->Paramètres->Généraux.

2.10.4

CORRECTIFS

- La vérification des doublons ne fonctionnait pas correctement avant l'insertion des échéances automatiques (Compta->Echéances standards). Des doublons étaient détectés alors qu'ils n'auraient pas du l'être et aucune échéance automatique n'était donc ajoutée dans l'échéancier de l'adhérent.
- La table "suivi" a été modifiée en base de données. Les colonnes "abs" et "exc" ont été remplacées par la colonne "statut". Une personne "excusée" étant forcément "absente", il était inutile d'en faire deux champs séparés. Dans Algem, les statuts sont représentés par les mentions "Présent(e)", "Absent(e)" et "Excusé(e)". En base de données, ces mentions équivalent respectivement aux valeurs : 0 (présent, valeur par défaut), 1(absent) et 2(excusé).

2.10.5

CORRECTIFS

• Lorsqu'une inscription faisait appel à une période de tarification "Nulle" ou "Horaire" ou lorsqu'on choisissait une échéance "Annuelle", la date de début de la formule était involontairement modifiée (à la date de la première échéance). Cela entraînait des incohérences dans le décompte des heures restantes (en cas de tarification horaire).

NOUVEAUTES

INSCRIPTIONS

Dans la fenêtre de choix d'une formule (qu'on ouvre après avoir cliqué sur "Ajouter formule" à l'inscription) le champ "Montant échéance" n'est maintenant plus éditable. Ce montant étant automatiquement calculé en fonction du "Tarif base", de l'"Echéance" et de la "Période de tarification", il était inutile et imprudent de le rendre éditable.

Dans cette même fenêtre, le champ "Tarification" **a été renommé** en "**Période de tarification**", plus explicite. Seules les personnes ayant le profil "**Administrateur**" peuvent maintenant modifier la "**Période de tarification**" en cours d'inscription.